

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **1 mai 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault
Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-05
47

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 03.01** - Séance ordinaire du 3 avril 2017
- 04 - LÉGISLATION**
 - 04.01** - Golf "Coup de coeur" 2017 - Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01** - Acceptation des comptes
 - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
 - 05.03** - Adoption des journaux
 - 05.04** - Révision budgétaire 31 mars 2017 - OMH Saint-Adalbert
 - 05.05** - Demande de commandite - Club VTT Les Défricheurs de l'Islet-Sud
 - 05.06** - Renouvellement annonce publicitaire dans le feuillet paroissial
 - 05.07** - Adoption du rapport financier de l'exercice 2016
 - 05.08** - PAERRL
 - 05.09** - Nomination du vérificateur pour l'année 2017
 - 05.10** - Réunion de la caisse
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
 - 06.01.01** - Résolution pour l'installation d'un détecteur de propane dans le restaurant
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
 - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
 - 07.02** - Résolution d'appui - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Dépenses pour l'entretien hivernal
 - 07.03** - Acceptation - Appel d'offres pour les Travaux sur le 7e Rang Est
 - 07.04** - Demande au député Norbert Morin concernant l'état de la route 204
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
 - 08.02** - L'Élan collectif - projet de collecte de vêtements dans les MRC de L'Islet et Montmagny
 - 08.03** - Ordures MONSTRES
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
 - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
- 11 - TOURISME**
 - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
 - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
 - 14.01** - Offre de service de St-Pamphile Fleuriste
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2017-05
48

03.01 - Séance ordinaire du 3 avril 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

2017-05
49

04.01 - Golf "Coup de coeur" 2017 - Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet

CONSIDÉRANT QUE nous sommes sollicités pour le tournoi de golf "Coup de Coeur" 2017 organisé par la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet;

CONSIDÉRANT QUE les profits amassés contribueront à l'achat des équipements suivants :

- 3 chariots de stimulation pour troubles de comportement (CHSLD de St-Jean-Port-Joli, Ste-Perpétue et St-Eugène);
- 2 fauteuils transformables en lit (CHSLD de Ste-Perpétue);
- 1 pompe volumétrique (CLSC St-Pamphile).

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'acheter une carte au coût de 135 \$. Il est également résolu de nommer monsieur Gaston Bourgault pour nous représenter.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2017-05
50

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 24 221,57 \$.

- 7 012,01 \$ payable par paiements directs;
- 17 209,56 \$ payable par chèques.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Sylvain Chabot et Karine Godbout. Les initiales ont été apposées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-05
51

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu

- que les comptes du mois d'avril 2017, au montant total de 32 563,23 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	16 234,06 \$
• Salaires nets versés	11 009,63 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>5 319,54 \$</u>
• Total	32 563,23 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-05
52

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par France Thibodeau appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

REGUL 1 À REGUL 21 : Écritures de régularisation du comptable pour l'exercice 2016.

EJ-01-01 à EJ-01-02 : Conciliation bancaire - Janvier 2017.

EJ-02-03 à EJ-02-08 : Conciliation bancaire - Février 2017.

EJ-03-09 à EJ-03-12 : Conciliation bancaire - Mars 2017.

CORR-01-01 : Pour revirer écriture de régularisation # REGUL 21 au 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-05
53

05.04 - Révision budgétaire 31 mars 2017 - OMH Saint-Adalbert

Il est proposé par Sylvain Chabot appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'accepter la révision budgétaire du 31 mars 2017 accordant l'octroi d'une aide financière de 8 500 \$ au projet ID2M 2016-2017. Le projet consiste en la création d'un jardin collectif.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05.05 - Demande de commandite - Club VTT Les Défricheurs de l'Islet-Sud

Les élus laissent porter cette demande.

2017-05
54

05.06 - Renouvellement annonce publicitaire dans le feuillet paroissial

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte le renouvellement de l'annonce publicitaire pour le feuillet paroissial de St-Pamphile, St-Adalbert et St-Omer pour la somme de 120,00 \$ plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2017-05
55

05.07 - Adoption du rapport financier de l'exercice 2016

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE le rapport financier pour l'exercice de 2016 soit accepté comme suit :

Revenus de fonctionnement	930 005 \$
Charges	1 004 204 \$
Excédent (déficit) de l'exercice avant les ajustements	(74 199) \$
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	190 412 \$
Financement	(67 500) \$
Affectations	(18 828) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29 885 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2016	270 515 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-05
05

56

05.08 - PAERRL
ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a financé l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a demandé d'allègement dans son processus de reddition de comptes, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien des routes;

ATTENDU que lors de la reddition de comptes pour l'année 2016, celle-ci sera intégrée à la production des comptes par le Service des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et retire son exigence relative à l'attestation de la vérification par un vérificateur externe.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu que la Municipalité de Saint-Adalbert, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien

les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément au réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de **spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de , appuyé par , il est unanimement résolu et adopté que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2017-05
57

05.09 - Nomination du vérificateur pour l'année 2017

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateur de la municipalité pour l'année financière 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05.10 - Réunion de la caisse

La rencontre de la caisse se tiendra le 2 mai à 19h00.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur mentionne que suite à la formation sur la prévention, les manières de procéder sont très différentes de celles appliquées présentement. Il y a beaucoup de responsabilités face à la prévention et le maire mentionne que ce sujet sera rediscuté lors d'une prochaine rencontre. Le développement dans ce dossier reste à suivre. Pour ce qui est des pratiques, il est très difficile d'avoir le nombre requis de pompiers afin d'assurer une bonne pratique selon le canevas obligatoire. Une discussion a été tenue avec Ste-Lucie-de-Beauregard afin que les pratiques se fassent avec eux. Une semaine la pratique serait à Saint-Adalbert et l'autre serait à Ste-Lucie-de-Beauregard.

2017-05
58

06.01.01 - Résolution pour l'installation d'un détecteur de propane dans le restaurant

CONSIDÉRANT QU'À ce jour, il y a eu quelques fuites de propane à l'intérieur du restaurant et dont une, étant plus importante;

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie mentionne qu'il serait raisonnable et sécuritaire d'installer un détecteur de propane afin d'assurer la sécurité des gens qui travaillent à l'intérieur du bâtiment multiservices;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu de demander aux responsables du restaurant de faire installer un détecteur de propane et ce, pour la sécurité de tous.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière mentionne que Normand Caron lui a transmis un courriel sur l'avancement des travaux de nivelage. À ce jour, tous les rangs ont été faits à l'exception du 8e Rang Est et du 5e Rang. Pour ce qui est des bacs à jardin, ils sont tous faits. Un questionnement est également apporté sur les largeurs d'entrées privées lorsque se feront les travaux dans le 7e Rang Est mais ce sujet devra être discuté avec Normand Caron. Le règlement détermine déjà certaines largeurs mais il y aura également du cas par cas.

2017-05
59

07.02 - Résolution d'appui - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Dépenses pour l'entretien hivernal

Attendu que le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1^{er} avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

Attendu que le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveaux 1 et 2 transférées ainsi que de routes locales de même niveau gérées par les municipalités avant le 1^{er} avril 1993;

Attendu que les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

Attendu que les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants :

- sécurité
- chaussée
- drainage

- abords de route

Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire :

- achat de véhicules (camionnettes, camions, véhicules utilitaires, etc.)
- achat de machinerie (tracteurs, appareils, machine, etc.);

Attendu que depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissibles au PAERRL;

Attendu que le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveaux 1 et 2;

Attendu que les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et qu'elles devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL;

EN conséquence, il est proposé par le conseiller Gaston Bourgault, appuyé par le conseiller Patrice Thériault et résolu;

Que la municipalité de Saint-Adalbert demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition de comptes du PAERRL.

De transmettre copie de la présente résolution à toutes les municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au député M. Norbert Morin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-05
60**

07.03 - Acceptation - Appel d'offres pour les Travaux sur le 7e Rang Est

CONSIDÉRANT QUE Suite à l'appel d'offres publiques pour les travaux sur le 7e Rang Est de la Municipalité de Saint-Adalbert, sept (7) entreprises ont déposé leur soumission;

CONSIDÉRANT QUE ces entreprises, ainsi que le montant de leur soumission (taxes en sus) se lisent comme suit :

- Excavations Gagnon & Frères inc. 188 525.00\$
- Les Entreprises JR Morin inc. 192 020.00\$
- Les Entreprises Gilbert Cloutier inc. 196 298.50\$
- Transport en Vrac St-Denis 214 193.00\$

- Michel Gamache et Frères inc. 216 067.40\$

- Martin Mercier inc. 223 943.00\$

- Gilles Audet Excavation inc. 251 745.40\$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la compagnie « **Excavations Gagnon & Frères inc.** » est conforme aux documents d'appel d'offres et qu'elle comporte par le fait même le plus bas coût de réalisation pour ces travaux, nous lui adjugeons le contrat au montant de **188 525.00\$**, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-05
61**

07.04 - Demande au député Norbert Morin concernant l'état de la route 204

CONSIDÉRANT QU'À l'automne 2016, certains travaux de corrections ont été effectués sur une portion de la route 204 Est;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de corrections sont loin d'être satisfaisants et qu'il y a toujours présence d'un réel danger à circuler sur ce tronçon en raison de l'affaissement et des nombreux trous;

CONSIDÉRANT QUE nous avons appris lors de la rencontre avec les maires du 24 avril dernier, que l'asphaltage projeté était sur l'exercice 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil trouvent l'état actuel non sécuritaire et n'acceptent, pour aucune considération que les travaux soient effectués seulement qu'en 2018-2019;

CONSIDÉRANT QU'IL y a un fort achalandage de transport lourd sur la route 204, ce qui vient encore ajouter du danger à la circulation;

CONSIDÉRANT QUE des photos ont été prises et seront jointes à ladite demande;

CONSIDÉRANT QUE que nous attendons que des travaux soient effectués depuis plus de 2 ans et que même, les correctifs apportés ont été effectués avec négligence et à plusieurs endroits non faits;

CONSIDÉRANT QU'IL y aura également un travail majeur à faire sur les "manhalls" (trous d'homme) dans la section du village;

CONSIDÉRANT QUE nous recevons beaucoup de plaintes puisque le passage des véhicules lourds produit un bruit dérangeant pour les résidents et que c'est dangereux pour les bris des véhicules à cause de leurs détériorations;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Patrice Thériault et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert demande au Ministère des Transports de revoir les échéanciers;

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert transmette une copie de ladite résolution au député Norbert Morin, bureau de Montmagny afin d'obtenir un appui considérable dans ce dossier, au Ministère des Transports, bureau de St-Jean-Port-Joli ainsi qu'à la direction régionale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Une rencontre se tiendra le 17 mai prochain.

08.02 - L'Élan collectif - projet de collecte de vêtements dans les MRC de L'Islet et Montmagny

Un conteneur pour la récupération des vêtements devrait être installé le 8 juin prochain au garage municipal. Le projet de collecte de vêtements se fera par l'entremise de l'OBNL L'Élan Collectif dans les MRC de L'Islet et de Montmagny. L'Élan collectif s'engage à investir les profits nets de la revente des textiles au centre de tri au sein d'initiatives locales. Des projets pourront avoir été initiés par l'Élan collectif ou par d'autres organismes qui auront fait une demande de soutien.

08.03 - Ordures MONSTRES

Il est à noter que la cueillette des ordures MONSTRES se fera le 9 juin prochain. De plus, pour les rebus n'étant pas acceptés lors de la cueillette des MONSTRES, une journée portes ouvertes se tiendra le 17 juin à cet effet.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Un compte-rendu de la dernière rencontre est donné par cette dernière ainsi que Magguy Mathault. La permaculture a été choisie pour la réalisation du jardin collectif et des développements sont à venir à cet effet puisque des rencontres seront bientôt organisées. Nous sommes au tout début du projet puisque la subvention vient d'être acceptée et lorsque nous aurons de l'avancement, des publicités seront faites.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Ce dernier dépose une demande d'aide financière de la politique familiale pour un projet d'aide aux parents sur les coûts du service de garde en milieu scolaire. Le dossier sera étudié par le conseil et une décision sera rendue lors d'un prochain conseil.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Rien à signaler.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Cette dernière était absente lors de la tenue de l'assemblée générale.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Ce dernier mentionne que plusieurs prises de courant ont été possiblement vandalisées puisqu'elles sont ouvertes. Il mentionne également que la lumière de la rue Bourgault n'a pas été réparée et celle du 7e Rang Est sera également à réparer.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Nous n'avons toujours pas reçu de candidature pour le poste de moniteur du terrain de jeux. La période se terminait jeudi dernier. La directrice s'est occupée de rejoindre les deux candidates de l'an dernier. Une ne peut pas puisqu'elle a déjà un travail alors que nous devrions rencontrer l'autre au courant de la semaine. La directrice travaille sur le dossier.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question relative à l'avancement du dossier de la réglementation sur l'installation des conteneurs est posée. Le maire mentionne que pour l'instant, rien n'a changé, l'installation est toujours interdite et on attend du développement. La directrice mentionne que le sujet a été discuté avec l'inspecteur François Jean la semaine dernière et que le sujet sera apporté lors de la prochaine rencontre des directeurs généraux en juin. Nous le tiendrons au courant à ce sujet.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Offre de service de St-Pamphile Fleuriste

La conseillère France Thibodeau dépose l'offre de service accordant 15 % de rabais sur les achats au Centre Jardin ou à la Serre de St-Pamphile Fleuriste.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles
prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses
décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. trés.